



Examen des programmes de financement pour les films Synthèse des résultats

Juin 2019



Table des matières

Table des matières.....	1
Contexte	2
Processus de consultation.....	3
Participation.....	3
Avis public.....	4
Rencontres publiques.....	4
Entrevues et documents écrits	4
Sondage	5
Synthèse des résultats	5
Développement de l'industrie médiatique au Yukon	6
Participation du Yukon et contrôle de l'aspect créatif	8
Création et distribution de contenu numérique.....	9
Conditions de financement des projets et modes de calcul du financement	9
Prestation de programmes et service à la clientèle.....	11
Autres facteurs	12
Et ensuite?.....	13
Annexe : Questionnaire du sondage.....	14

Synthèse des résultats

Commentaires recueillis lors des consultations publiques sur l'examen des programmes de financement pour les films

Contexte

Par le biais de son ministère du Développement économique, le gouvernement du Yukon administre un ensemble de fonds qui sont connus sous l'appellation de « Programme de mesures incitatives pour l'industrie du cinéma et de l'enregistrement sonore ». Ce programme yukonnais regroupe les fonds et le programme ci-dessous :

- Fonds d'aide à la production cinématographique;
- Fonds d'aide aux cinéastes;
- Programme de formation aux techniques du cinéma
- Fonds pour l'accueil de tournages;
- Fonds de développement du cinéma.

Malgré les changements survenus dans l'industrie du cinéma et des médias depuis leur création en 2004, les fonds et le programme n'ont jamais été mis à jour.

Le monde des médias a beaucoup changé depuis le lancement de nos programmes de financement du cinéma et de l'enregistrement sonore, il y a plus d'une décennie. La technologie numérique, et surtout Internet, a révolutionné l'industrie cinématographique et télévisuelle. Les nouvelles technologies donnent maintenant accès à des outils de création de contenu qui n'existaient pas auparavant.

L'essor fulgurant des plateformes de diffusion numériques (médias sociaux, sites Web, YouTube, Netflix, etc.) propose de nouveaux financements aux entreprises médiatiques du Yukon qui pourraient les aider à créer du contenu et à toucher de nouveaux publics partout dans le monde.



Le ministre du Développement économique s'est engagé à entreprendre un examen des programmes de financement de l'industrie cinématographique offerts par son ministère. Dans le cadre de cet examen, le Ministère a recueilli des informations auprès de représentants de l'industrie du cinéma et des médias, et du public afin de connaître leur opinion sur les améliorations à apporter aux programmes.

Processus de consultation

Nous avons demandé aux Yukonnais de déterminer quelles modifications devraient être apportées aux programmes existants de financement pour les films. L'objectif était de comprendre la manière dont les programmes soutiennent la création de contenu ainsi que de relever les aspects qui pourraient être améliorés. Le processus de consultation s'adressait d'abord aux acteurs de l'industrie du film et des médias, mais le grand public a lui aussi été invité à y participer.

Participation

Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un sujet spécialisé qui n'intéresse qu'une minorité de gens, généralement liés à l'industrie des médias. Comme nous nous y attendions, les commentaires que nous avons reçus ne provenaient pas d'un très large public.

Une consultation publique, menée en collaboration avec les représentants de l'industrie, a eu lieu du 15 octobre au 14 décembre 2018. Dans le cadre du processus de consultation, les participants (de l'industrie du cinéma et des médias comme ceux du grand public) pouvaient donner leur avis sur les façons de moderniser le Programme de mesures incitatives pour l'industrie du cinéma et de l'enregistrement sonore de diverses manières.

Il était possible de prendre part à la consultation en participant à des rencontres publiques, à des entrevues, à un sondage en ligne, à une rencontre portes ouvertes avec les représentants de l'industrie et en faisant parvenir des commentaires écrits.

Avis public

La tenue de la consultation a été annoncée au grand public sur Facebook et EngageYukon.ca. Quant aux principaux représentants de l'industrie (Screen Production Yukon Association, Yukon Film Society, Klondike Institute of Arts and Culture, etc.), ils ont été informés de la tenue de rencontres publiques au moyen d'appels téléphoniques et de lettres. En outre, la Screen Production Yukon Association a fait à plusieurs reprises la promotion de la consultation dans son bulletin hebdomadaire.

Rencontres publiques

Nous avons tenu des rencontres publiques à Whitehorse et à Dawson.

Collectivité	Nombre de participants	Collectivité	Nombre de participants
Whitehorse	17	Dawson	1
Total général	18		

Au cours des rencontres publiques, les participants ont été appelés à discuter des six sujets ci-dessous :

1. Le financement de la création et de la distribution de contenu numérique.
2. La complémentarité des programmes du Yukon et des autres programmes de financement pour les films, surtout des programmes fédéraux.
3. L'importance à accorder à la viabilité des projets et aux modes de calcul du financement.
4. Les programmes pour le soutien du développement de l'industrie médiatique au Yukon.
5. Augmentation de la participation du Yukon et du contrôle de l'aspect créatif des projets.
6. La souplesse des programmes et du service à la clientèle.

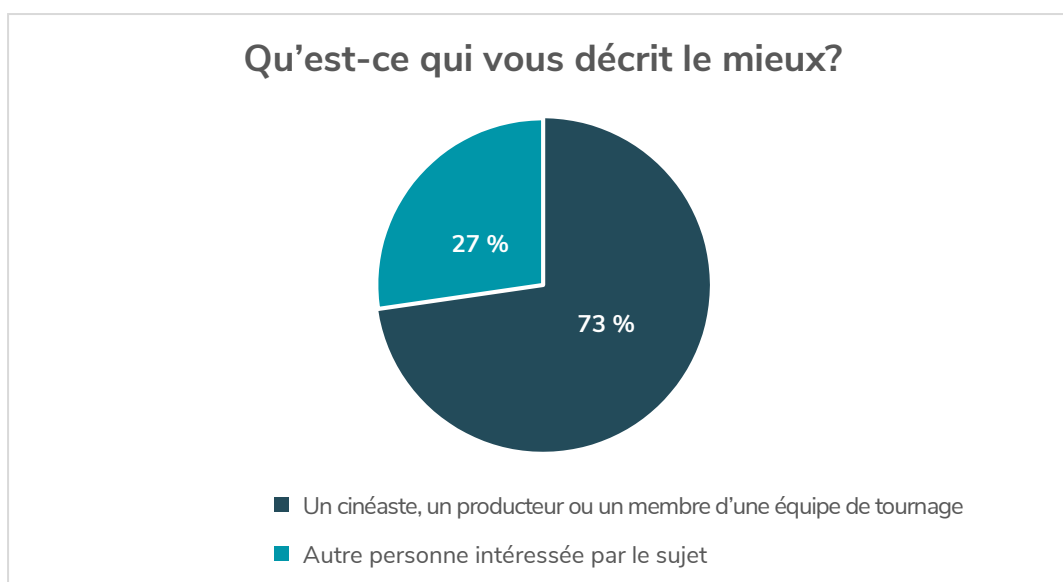
Entrevues et documents écrits

Nous avons procédé à quatre entrevues et nous avons reçu cinq documents écrits provenant de représentants de l'industrie.

Sondage

Nous avons mis en ligne un sondage composé à la fois de questions à choix multiples et de questions ouvertes. Pendant la période de consultation, 33 personnes ont répondu au sondage. Les questions du sondage figurent en annexe, à la fin de ce document.

Parmi les participants au sondage, 76 % sont de Whitehorse et 24 % d'autres collectivités du Yukon. Soixante-treize pour cent des répondants ont déclaré faire partie de l'industrie cinématographique, alors que 27 % d'entre eux se sont décrits comme des personnes intéressées par le sujet.



Synthèse des résultats

Voici le résumé des commentaires obtenus dans le cadre de la consultation publique.

Pour donner une idée plus précise du nombre de participants qui ont fait des commentaires semblables ou certains types de commentaires, nous utilisons la terminologie suivante :

Terme	Nombre de participants
quelques	trois
une poignée	environ cinq
plusieurs	environ dix
la majorité	50 % ou plus
important/la plupart	80 % ou plus

Le processus de consultation publique a donné lieu à des discussions fructueuses entre pairs et collègues de l'industrie cinématographique et a mis en lumière des points à améliorer dans les programmes de financement des films. Il a aussi permis de souligner les aspects de ces mêmes programmes qui fonctionnent bien. Les commentaires ont été regroupés en cinq thèmes :

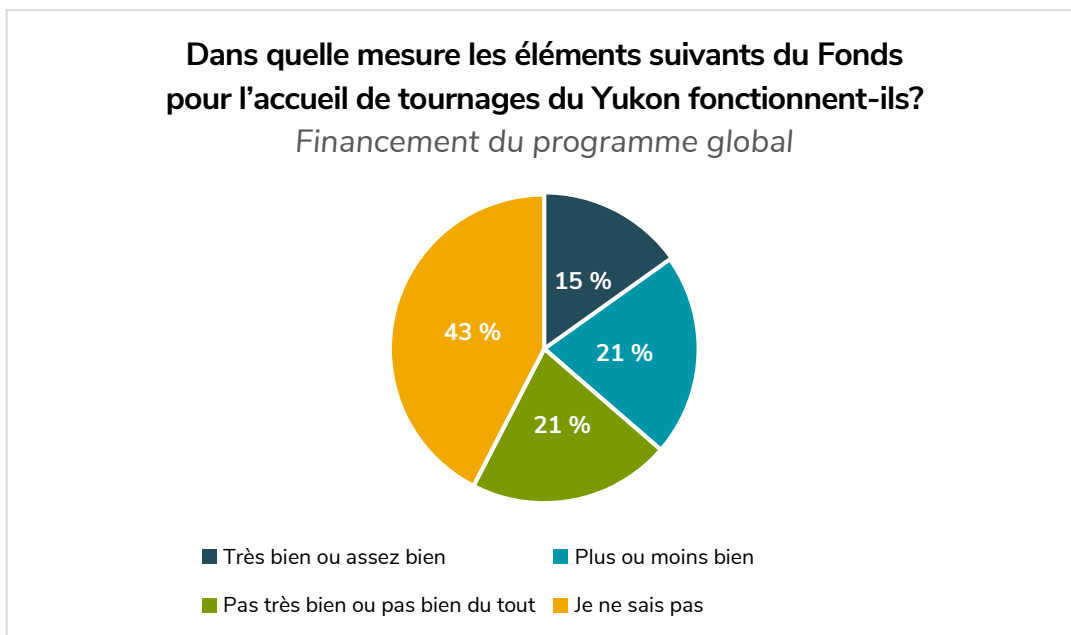
1. Développement de l'industrie médiatique au Yukon;
2. Participation du Yukon et contrôle de l'aspect créatif;
3. Création et distribution de contenu numérique;
4. Conditions de financement des projets et modes de calcul du financement;
5. Prestation de programmes et service à la clientèle.

Développement de l'industrie médiatique au Yukon

« Personne ne peut nier qu'il est temps de repenser le Fonds d'aide aux cinéastes. »
 – Un participant à une rencontre

- a) Les participants ont exprimé un important soutien pour des programmes mieux adaptés, pouvant se moduler rapidement en fonction des fréquentes modifications aux politiques fédérales et à la rapide évolution de l'industrie des médias.

- b) Il existe un important soutien pour un programme de marketing qui aiderait les sociétés du Yukon à attirer des coproducteurs et à aller chercher du financement pour du contenu yukonnais.
- c) Il y a un important soutien pour le renforcement des compétences et l'accroissement de la capacité de production au sein de l'industrie afin de développer, produire et distribuer du contenu numérique interactif (par exemple les jeux et les applications mobiles).
- d) La plupart des répondants étaient d'accord que la manière dont la formation était financée devait être mieux expliquée.
- e) Il existe un important soutien pour exiger que les producteurs de séries télévisées récurrentes qui profitent du Fonds pour l'accueil de tournages offrent un programme de formation et d'emploi au Yukon, surtout pour les principaux postes de création.



« Le calcul du financement selon le pourcentage des dépenses faites au Yukon n'est plus un avantage concurrentiel. Il ne permet pas d'atteindre l'objectif du Fonds : compenser le coût d'exercer ses activités dans le Nord. »

– Commentaire écrit

Participation du Yukon et contrôle de l'aspect créatif

- a) La plupart des participants étaient d'accord que les critères d'admissibilité pour les coproductions devaient être expliqués plus clairement.
- b) Deux répondants ont exprimé leur intérêt d'avoir des programmes de financement réservés aux auteurs yukonnais.

« Je me sens très privilégié de pouvoir obtenir du financement et des formations et des conseils professionnels. »

– Participant au sondage

- c) La plupart des répondants étaient en faveur d'une plus grande souplesse de la définition des « dépenses faites au Yukon » afin d'y inclure les services et les ressources qui ne sont pas disponibles dans le territoire (ex. auditeurs, assureurs, acteurs professionnels et professionnels spécialisés).
- d) La plupart des répondants n'étaient pas en faveur de l'élimination du critère des 51 % de propriété yukonnaise à l'étape du développement dans le but de favoriser les coproductions.

Création et distribution de contenu numérique

- a) Les répondants ont exprimé un important soutien pour que les contenus médiatiques convergents et numériques soient admissibles à tous les programmes. La définition du média numérique et les critères d'admissibilité connexes devront être harmonisés à ceux des programmes du gouvernement fédéral.

« J'espère que les programmes bénéficieront aux producteurs locaux et leur permettront de créer plus d'emplois pour les équipes de tournage. »

– Commentaire d'un membre de l'industrie

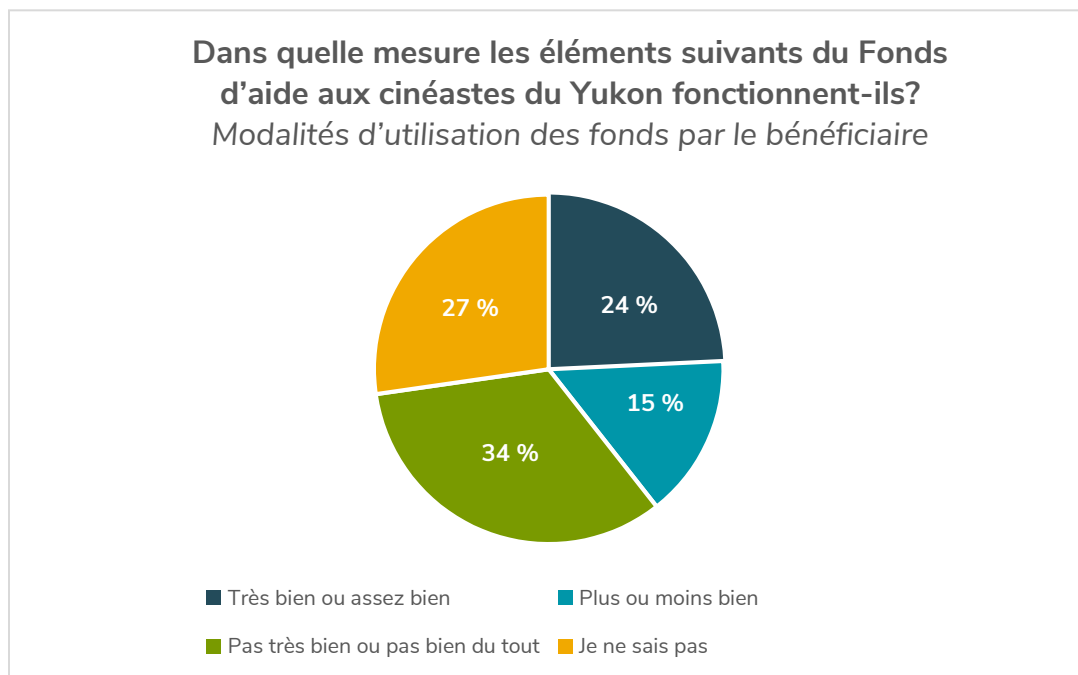
- b) La plupart des répondants sont d'accord avec un élargissement de la définition des ententes de diffusion pour y inclure les plateformes numériques, ce qui permettrait l'admissibilité d'un plus grand nombre de projets au financement. Ils ont aussi exprimé un soutien prudent à l'idée que la diffusion indépendante sur des plateformes numériques soit considérée comme une entente de diffusion. Ce soutien est condition à la mise en place d'un processus d'évaluation très rigoureux.

Conditions de financement des projets et modes de calcul du financement

- a) La plupart des répondants étaient d'accord qu'il fallait un meilleur soutien au cours des premières phases de développement. La fusion du Fonds d'aide aux cinéastes et du Fonds de développement du cinéma a toutefois soulevé des inquiétudes, car ces programmes n'ont pas les mêmes objectifs. Un financement additionnel a été demandé pour les contenus n'étant pas d'intérêt commercial.
- b) Il existe un important soutien pour que la définition de diffuseur et de distributeur soit modifiée pour y inclure des promoteurs non traditionnels. De plus, lorsqu'un

projet ne présente pas d'intérêt commercial, il a été recommandé que des critères d'évaluation rigoureux soient établis et inclus dans les politiques du programme.

- c) Un petit nombre de répondants ont recommandé de changer le mode de calcul du financement.
- d) Quelques intervenants ont suggéré de permettre aux demandeurs yukonnais d'utiliser le financement offert par le Fonds d'aide aux cinéastes pour rémunérer leur travail dans le cadre de propre production.



« Le manque de main-d'œuvre compétente est un obstacle majeur pour les productions yukonnaises. Il y a des gens talentueux au Yukon, mais pas suffisamment. »
– Participant au sondage

- e) Quelques représentants de l'industrie ont demandé que le calcul des crédits soit simplifié et tienne compte de tous les coûts engagés au Yukon, quel que soit le lieu de production.
- f) Deux répondants ont demandé que le montant minimum représentant le financement d'un tiers soit un montant en dollars plutôt qu'un pourcentage du budget, pour éviter de limiter le budget.
- g) Un répondant a proposé d'éliminer le critère voulant que le promoteur (c'est-à-dire le diffuseur ou le distributeur) doive avancer une partie du financement avant la livraison du contenu final ainsi que les coûts engagés antérieurement. La majorité des participants, incluant les représentants de l'industrie, n'était pas d'accord avec cette proposition.
- h) Plusieurs répondants ont souligné la nécessité d'avoir des phases de financement et des échéances plus nombreuses pour les documentaires, il peut s'écouler beaucoup de temps avant de pouvoir obtenir le contenu désiré.

Prestation de programmes et service à la clientèle

- a) La plupart des répondants étaient d'accord que les politiques des programmes qui sont publiques doivent correspondre aux pratiques à l'interne (ex. dates limites de présentation des demandes, pourcentage minimum de financement fourni par les promoteurs et processus d'approbation conditionnelle).
- b) Il y avait un fort consensus sur le besoin d'harmoniser les pratiques commerciales courantes et les exigences des programmes fédéraux pour éviter d'avoir à présenter deux budgets et deux rapports définitifs de coûts (ex., traitement des coûts de développement dans le budget de production et relevé des dépenses faites au Canada et au Yukon).
- c) Quelques répondants ont fait valoir que des efforts devaient être déployés pour organiser des activités à l'extérieur de Whitehorse afin de faire rayonner l'industrie partout au Yukon.

- d) Plusieurs répondants souhaitaient qu'on améliore la navigation sur le site Web et qu'on mette en place un processus de demande en ligne semblable à celui des organismes subventionnaires fédéraux.
- e) La plupart des participants voulaient que la constitution en société reste une obligation pour obtenir du financement après l'étape de l'avant-projet. Une personne a proposé que les frais de constitution en société puissent être intégrés au budget consacré au contenu.

« À une certaine époque, recevoir un remboursement en argent de 25 % était un excellent incitatif pour les producteurs externes au Yukon. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. »

– Participant au sondage

Autres facteurs

Certains autres facteurs, dépassant la portée de la consultation, mais ont été relevés par les participants qui les trouvaient importants.

- a) Il existe un important soutien pour le développement d'une stratégie de formation qui permettrait de répondre au manque personnel de tournage yukonnais qualifié pouvant occuper des postes-clés. De nombreux organismes sont déjà actifs dans le secteur, mais une stratégie commune pourrait donner de meilleurs résultats.
- b) Une poignée de répondants étaient d'avis que la Direction du développement des médias manque de personnel et que son service à la clientèle s'en ressent. Ils ont proposé l'allégement des obligations en matière de production de rapports et de contrôle diligent pour les projets à faible budget et pour le financement à l'étape du



développement. Selon eux, ces obligations ne devraient pas être les mêmes que celles imposées aux productions à gros budget.

- c) Les participants ont eu une réaction mitigée à la proposition de constituer un conseil consultatif officieux, qui se réunirait une fois par an pour évaluer et proposer des mises à jour aux politiques pour les harmoniser avec celles des autres programmes de financement. Ce conseil discuterait aussi d'une stratégie d'unification des divers organismes de l'industrie cinématographique du Yukon.
- d) Des répondants ont demandé que l'on cherche à savoir si l'obligation de se procurer un permis de tournage pourrait forcer un plus grand respect de la terre, de l'eau et des gens et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs et des règlements locaux.

Certains commentaires reçus au cours de la consultation publique laissent entendre qu'il faut s'assurer que les lignes directrices et les processus du Programme de mesures incitatives pour l'industrie du cinéma et de l'enregistrement sonore soient aussi clairs et compréhensibles que possible pour les gens qui l'utilisent. Deux répondants ont demandé d'inclure les médias numériques aux programmes existants (ce qui est déjà le cas) et d'ouvrir le fonds d'aide à la production aux coproductions (ce qui est aussi le cas).

Et ensuite?

En nous fondant sur ces commentaires, nous allons travailler avec les représentants de l'industrie pour dégager des recommandations de modifications à apporter aux programmes. Ces recommandations seront ensuite présentées au public aux fins de commentaires. Nous soumettrons ensuite nos recommandations définitives au ministre du Développement économique.



Annexe : Questionnaire du sondage

1^{re} partie : Votre profil

Dans cette partie, nous vous posons une question d'ordre général et une autre sur votre intérêt pour l'industrie du cinéma et des médias au Yukon; nous pourrions ainsi mieux interpréter vos réponses et affiner notre analyse.

1. Où habitez-vous?

- Région de Whitehorse
- Ailleurs au Yukon
- Ailleurs au Canada, à l'extérieur du Yukon
- À l'extérieur du Canada

2. Qu'est-ce qui vous décrit le mieux?

- Cinéaste ou producteur
- Membre d'une équipe de tournage
- Personne qui soutient l'industrie des médias au Yukon ou représentant d'une association de l'industrie des médias
- Autre personne intéressée par le sujet

2^e partie : Fonds d'aide aux cinéastes du Yukon

Le Fonds d'aide aux cinéastes du Yukon propose jusqu'à 8 000 \$ pour aider les particuliers et les entreprises dans leurs projets de production de vidéos et de films à des fins de diffusion ou de distribution. Le fonds subventionne diverses dépenses, comme les frais de recherche et les dépenses qu'il faut engager pour trouver du financement à la production, les dépenses de base engagées à n'importe quelle étape entre l'ébauche finale du scénario et la fin du montage, de même que les frais de garderie pendant la durée du projet. Vous trouverez un complément d'information sur le fonds ici.

3. Avez-vous déjà présenté une demande au Fonds d'aide aux cinéastes du Yukon?

- Oui
- Non -> Passez à la question 8.

4. **Avez-vous déjà reçu du financement dans le cadre du Fonds d'aide aux cinéastes du Yukon?**

- Oui
- Non

5. **À quel titre avez-vous présenté votre dernière demande au Fonds d'aide aux cinéastes du Yukon?**

- Demandeur principal
- Membre de l'équipe
- Autre : _____

6. **La dernière demande que vous avez présentée au Fonds d'aide aux cinéastes du Yukon a-t-elle été acceptée?**

- Oui
- Non

7. **Où en est le projet pour lequel vous avez présenté votre dernière demande au Fonds d'aide aux cinéastes du Yukon?**

- Pas encore démarré
- En cours
- Suspendu
- Terminé

8. **À votre avis, dans quelle mesure les éléments suivants du Fonds d'aide aux cinéastes du Yukon fonctionnent-ils?**

a. Procédure de demande (doit être claire et facile à remplir)

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

b. Fréquence de réception de demandes (actuellement deux fois par année)

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

c. Niveaux de financement offerts à chaque demandeur retenu

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

d. Financement du programme global

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

e. Modalités d'utilisation des fonds par le bénéficiaire

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

**9. Comment pourrions-nous améliorer le Fonds d'aide aux cinéastes du Yukon?
Soyez précis. [Case Commentaires]**

3^e partie : Fonds d'aide à la production cinématographique du Yukon

Le Fonds d'aide à la production cinématographique subventionne la production de films au Yukon, c'est-à-dire la période au cours de laquelle le projet est filmé ou enregistré sur vidéo, y compris le travail de postproduction. Le fonds peut subventionner jusqu'à concurrence de 500 000 \$ en dépenses. Vous trouverez un complément d'information sur le Fonds d'aide à la production cinématographique [ici](#).

10. Avez-vous déjà présenté une demande au Fonds d'aide à la production cinématographique?

- Oui
- Non -> Passez à la question 15.

11. Avez-vous déjà reçu du financement dans le cadre du Fonds d'aide à la production cinématographique?

- Oui
- Non

12. À quel titre avez-vous présenté votre dernière demande au Fonds d'aide à la production cinématographique?

- Demandeur principal
- Membre de l'équipe
- Autre : _____

13. La dernière demande que vous avez présentée au Fonds d'aide à la production cinématographique a-t-elle été acceptée?

- Oui
- Non



14. Où en est le projet pour lequel vous avez présenté votre dernière demande au Fonds d'aide à la production cinématographique?

- Pas encore démarré
- En cours
- Suspendu
- Terminé

15. À votre avis, dans quelle mesure les éléments suivants du Fonds d'aide à la production cinématographique du Yukon fonctionnent-ils?

a. Procédure de demande (doit être claire et facile à remplir)

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

b. Actuellement, le programme fonctionne selon le principe du premier arrivé, premier servi. Cela répond-il aux besoins de l'industrie?

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

c. Niveaux de financement offerts à chaque demandeur retenu

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

d. Financement du programme global

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

e. Modalités d'utilisation des fonds par le bénéficiaire

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

16. Comment pourrions-nous améliorer le Fonds d'aide à la production cinématographique? Soyez précis. [Case Commentaires]

4^e partie : Fonds de développement du cinéma du Yukon

Le Fonds de développement du cinéma subventionne la réalisation de films au Yukon, ce qui comprend l'acquisition de biens, la rédaction des premières versions de scénarios (scripts), l'établissement du budget, la constitution de l'équipe (vedettes, réalisateur et équipe de création), de même que l'obtention du financement pour la production. Le fonds peut subventionner jusqu'à 50 % des dépenses réellement engagées au Yukon pour un maximum de 35 000 \$, ou 33 % des dépenses totales engagées dans le projet (selon le moins élevé des deux montants). Une somme supplémentaire de 10 000 \$ peut être attribuée pour couvrir les coûts associés à l'encadrement et à la formation d'un scénariste ou d'un producteur yukonnais. Vous trouverez un complément d'information sur le Fonds de développement du cinéma ici.

17. Avez-vous déjà présenté une demande au Fonds de développement du cinéma du Yukon?

- Oui
- Non -> Passez à la question 22.

18. Avez-vous déjà reçu du financement dans le cadre du Fonds de développement du cinéma du Yukon?

- Oui
- Non

19. À quel titre avez-vous présenté votre dernière demande au Fonds de développement du cinéma du Yukon?

- Demandeur principal
- Membre de l'équipe
- Autre : _____

20. La dernière demande que vous avez présentée au Fonds de développement du cinéma du Yukon a-t-elle été acceptée?

- Oui
- Non

21. Où en est le projet pour lequel vous avez présenté votre toute dernière demande au Fonds de développement du cinéma du Yukon?

- Pas encore démarré
- En cours
- Suspendu
- Terminé



22. À votre avis, dans quelle mesure les éléments suivants du Fonds de développement du cinéma du Yukon fonctionnent-ils?

a. Procédure de demande (doit être claire et facile à remplir)

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

b. Actuellement, le programme fonctionne selon le principe du premier arrivé, premier servi. Cela répond-il aux besoins de l'industrie?

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

c. Niveaux de financement offerts à chaque demandeur retenu

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

d. Financement du programme global

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

e. Modalités d'utilisation des fonds par le bénéficiaire

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

23. Comment pourrions-nous améliorer le Fonds de développement du cinéma du Yukon? Soyez précis. [Case Commentaires]

5^e partie : Programme de formation aux techniques du cinéma

Le Programme de formation aux techniques du cinéma accorde une aide financière aux Yukonnais qui veulent suivre des cours de formation dans le domaine de la production cinématographique, particulièrement la postproduction, participer à des ateliers et profiter d'occasions d'encadrement, pour un montant maximum de 3 000 \$. Il subventionne également les sociétés sans but lucratif qui souhaitent inviter des formateurs sur le territoire. Vous trouverez un complément d'information sur le Programme de formation aux techniques du cinéma ici.

24. Avez-vous déjà présenté une demande au Programme de formation aux techniques du cinéma?

- Oui
- Non -> Passez à la question 29



25. Avez-vous déjà reçu du financement dans le cadre du Programme de formation aux techniques du cinéma du Yukon?

- Oui
- Non

26. À quel titre avez-vous présenté votre dernière demande au Programme de formation aux techniques du cinéma du Yukon?

- Demandeur principal
- Membre de l'équipe
- Autre : _____

27. La dernière demande que vous avez présentée au Programme de formation aux techniques du cinéma a-t-elle été acceptée?

- Oui
- Non

28. Où en est le projet pour lequel vous avez présenté votre toute dernière demande au Programme de formation aux techniques du cinéma?

- Pas encore démarré
- En cours
- Suspendu
- Terminé

29. À votre avis, dans quelle mesure les éléments suivants du Programme de formation aux techniques du cinéma fonctionnent-ils?

a. Procédure de demande (doit être claire et facile à remplir)

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

b. Actuellement, le programme fonctionne selon le principe du premier arrivé, premier servi. Cela répond-il aux besoins de l'industrie?

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

c. Niveaux de financement offerts à chaque demandeur retenu

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

d. Financement du programme global

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

e. Modalités d'utilisation des fonds par le bénéficiaire

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

30. Comment pourrions-nous améliorer le Programme de formation aux techniques du cinéma du Yukon? Soyez précis. [Case Commentaires]

6^e partie : Fonds pour l'accueil de tournages du Yukon

Le Fonds pour l'accueil de tournages encourage les sociétés de production de l'extérieur du territoire à venir tourner au Yukon, et à recruter et former des Yukonnais. Les sociétés peuvent obtenir une remise pouvant atteindre 25 % des dépenses qu'elles auront engagées pour se procurer des biens, des services et de la main-d'œuvre au Yukon, 25 % des salaires versés aux mentors qui auront formé des Yukonnais, et 50 % des frais de déplacement pour se rendre au Yukon. Pour recevoir du financement, elles doivent respecter des exigences strictes concernant le recrutement et la formation de Yukonnais. Vous trouverez un complément d'information sur le Fond pour l'accueil de tournages ici.

31. Avez-vous déjà présenté une demande au Fonds pour l'accueil de tournages du Yukon?

- Oui
- Non -> Passez à la question 36.

32. Avez-vous déjà reçu du financement dans le cadre du Fonds pour l'accueil de tournages du Yukon?

- Oui
- Non

33. À quel titre avez-vous présenté votre dernière demande au Fonds pour l'accueil de tournages du Yukon?

- Demandeur principal
- Membre de l'équipe
- Autre : _____

34. La dernière demande que vous avez présentée au Fonds pour l'accueil de tournages du Yukon a-t-elle été acceptée?

- Oui
- Non

35. Où en est le projet pour lequel vous avez présenté votre toute dernière demande au Fonds pour l'accueil de tournages du Yukon?

- Pas encore démarré
- En cours
- Suspendu
- Terminé

36. À votre avis, dans quelle mesure les éléments suivants du Fonds pour l'accueil de tournages du Yukon fonctionnent-ils?

a. Procédure de demande (doit être claire et facile à remplir)

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

b. Niveaux de financement offerts à chaque demandeur retenu

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

c. Financement du programme global

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

d. Modalités d'utilisation des fonds par le bénéficiaire

Pas du tout/pas très bien/plus ou moins bien/assez bien/très bien/ne sait pas)

37. Comment pourrions-nous améliorer le Fonds pour l'accueil de tournages du Yukon? Soyez précis. [Case Commentaires]

38. À votre avis, y a-t-il autre chose dont nous devrions tenir compte dans l'examen de nos programmes de financement pour les films? [Case Commentaires]

[Fin du sondage]

